

**PROTOCOLE DE SECURITE
POUR LE CHARGEMENT ET DECHARGEMENT
DE MARCHANDISES
A L'USINE DE SAILLAT**

Date d'établissement :

Nature des opérations : Chargement Déchargement

Opérations à caractère : Répétitif Ponctuel

**DONNEUR D'ORDRE
du transporteur**

ENTREPRISE D'ACCUEIL

INTERNATIONAL PAPER

Usine de Saillat

BP1 Saillat-sur-Vienne

87206 Saint Junien Cedex (France)

Responsable :

Signature :

TRANSPORTEUR

Nom :

Adresse :

Responsable :

Signature pour approbation :

CONSIGNES GENERALES AUX TRANSPORTEURS

Les chauffeurs d'ensembles routiers chargeant ou déchargeant du matériel, des produits chimiques ou autres à l'usine de Saillat doivent se conformer strictement aux consignes de sécurité établies par l'usine.

- A l'arrivée sur le site International Paper Saillat, le chauffeur doit se présenter à l'une des deux entrées de l'usine suivant la destination du chargement/déchargement. La personne chargée de l'accueil doit lui expliquer les conditions d'accès.
- Le chauffeur doit obligatoirement, soit présenter un bon de livraison/enlèvement, soit disposer des badges prévus pour le transport du bois. Une pièce d'identité (carte d'identité ou permis de conduire) peut lui être demandée.
- Seuls les chauffeurs du véhicule sont autorisés à pénétrer dans l'usine.
- Les véhicules ainsi que leurs équipements utilisés pour le chargement ou déchargement doivent être conformes aux réglementations en vigueur.
- Respecter la limitation de vitesse de 25 Km/h et le code de la route en vigueur sur le site.
- Respecter le port des équipements de protection individuelle (EPI) en vigueur dans chaque secteur du site (voir les consignes spécifiques). Les EPI doivent être conformes aux normes en vigueur.
- Repérer les équipements de secours disponibles.
- Il est interdit de charger ou de décharger toute marchandise sans l'aval du responsable désigné pour l'opération de chargement/déchargement.
- Respecter les consignes particulières fournies et rester dans la zone définie par le responsable désigné pour l'opération de chargement/déchargement.
- Il est interdit de fumer en dehors des zones fumeurs signalées.
- A l'exception des équipements de secours et de sécurité, il est interdit d'utiliser le matériel du site, sans accord préalable avec International Paper.

En complément, se rapporter aux consignes spécifiques décrites ci-après selon les marchandises :

- **Dépotage produits chimiques (annexe 1)**
- **Services Presse-pâte, Machine à Papier et Maintenance : papier, pâte, matières d'emballage, habillages, presses, pièces mécaniques... (annexe 2)**
- **Service Bois : livraisons de bois et écorces (annexe 3)**

INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, celle-ci est donnée par la sirène selon la séquence suivante :

Appel modulé	Silence	Appel modulé	Silence	Appel modulé
1 minute	5 secondes	1 minute	5 secondes	1 minute

Dès le déclenchement de cette sirène, le chauffeur doit se confiner dans la cabine de son véhicule. Les vitres seront fermées, la ventilation coupée et le moteur arrêté.

Il doit attendre la fin de l'alerte qui est signalée par un son continu de 30 secondes.

Note : Un essai de sirène est réalisé le premier mercredi de chaque mois à 12h00.

MOYENS D'ALERTE ET DE SECOURS :



Incendie



Infirmierie



Poste de garde

IDENTIFICATION DES MATERIELS DE L'ENTREPRISE EXTERIEURE

Type et nombre de véhicules

Léger	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Poids lourd	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Tracteur semi	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Porteur remorque	<input type="checkbox"/>	Nombre :

Type et nombre d'équipements

Plateau ou grumière (sans grue)	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Plateau ou grumière avec grue	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Fond mouvant	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Carrossé	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Bâché	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Multi-benne	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Citerne	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/>	Nombre :

Type et nombre d'aménagements

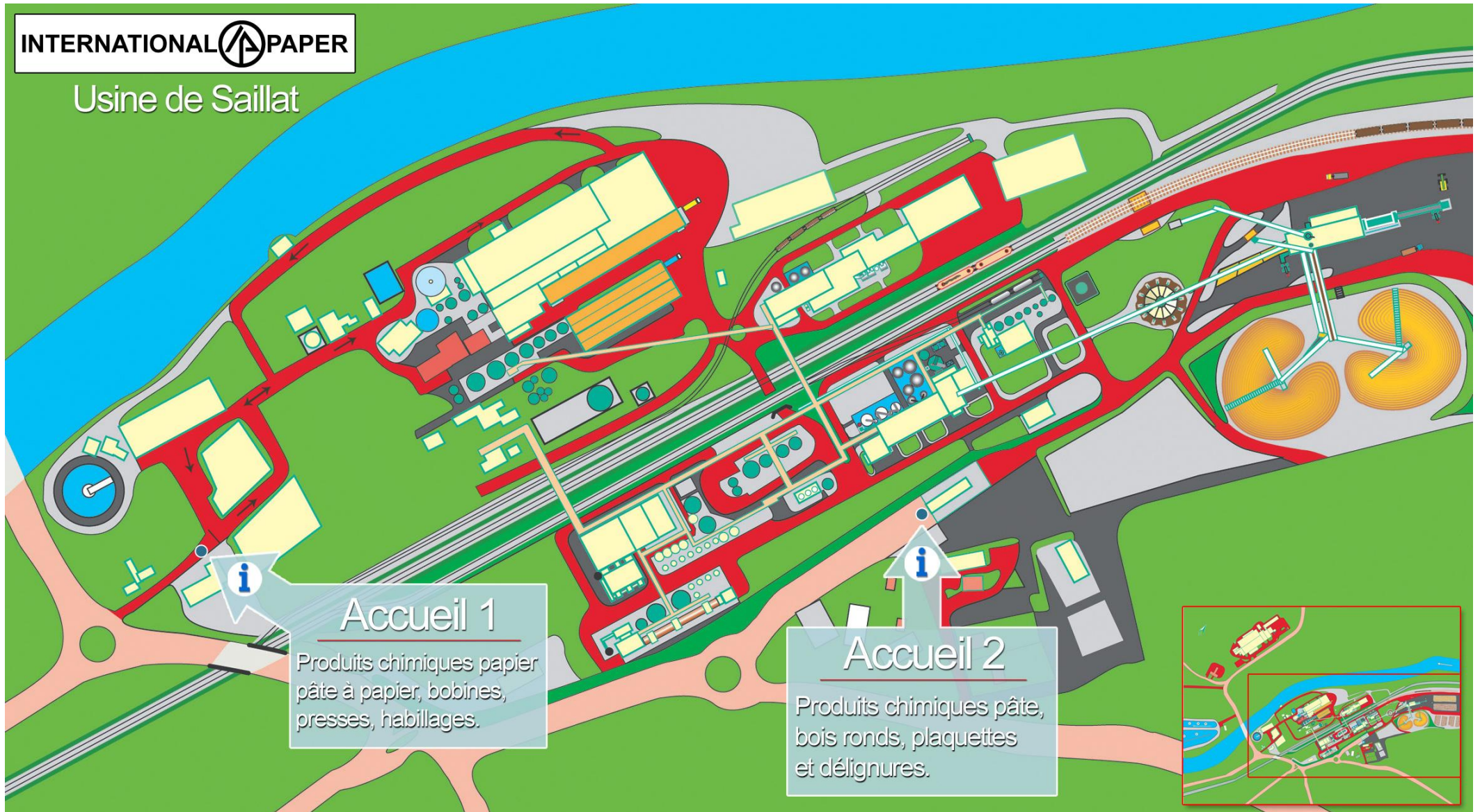
Grue de levage	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Chariot automoteur	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Groupe frigorifique	<input type="checkbox"/>	Nombre :
Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/>	Nombre :

Nature des marchandises

Matières dangereuses	<input type="checkbox"/>	Préciser le nom :
Bois	<input type="checkbox"/>	
Pâte à papier	<input type="checkbox"/>	
Papier	<input type="checkbox"/>	
Marchandises générales	<input type="checkbox"/>	
Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/>

Conditionnement de la marchandise

Vrac	<input type="checkbox"/>
Rondins empilés	<input type="checkbox"/>
Palette	<input type="checkbox"/>
Colis	<input type="checkbox"/>
Conteneur	<input type="checkbox"/>
Caisse mobile	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) :	<input type="checkbox"/>



Accueil 1
Produits chimiques papier
pâte à papier, bobines,
presses, habillages.

Accueil 2
Produits chimiques pâte,
bois ronds, plaquettes
et délignures.

ANNEXE 1**CONSIGNES SPECIFIQUES AU DEPOTAGE PRODUITS CHIMIQUES**

Ces consignes spécifiques complètent les consignes générales.

- Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) suivants doivent obligatoirement être portés par les chauffeurs :
 - Chaussures de sécurité ou bottes de sécurité résistants aux produits chimiques
 - Casque
 - Lunettes de sécurité (ou écran facial pour matières dangereuses)
 - Gants et vêtements de protection résistants aux produits chimiques
 - Un masque à cartouche polyvalente est mis à disposition sur la zone de dépotage « Seveso »

- Le chauffeur du véhicule doit fournir les documents nécessaires à l'opérateur chargé du dépotage pour vérifier la nature et la destination du produit à dépoter (bon de pesée, bordereau de livraison/enlèvement, certificat de conformité, etc...)

- Un seul véhicule doit se trouver sur la même aire de dépotage.

- Arrêter et caler le véhicule avant toute opération de chargement ou de déchargement.

- Le chauffeur doit prendre connaissance et respecter les consignes affichées au poste de dépotage concerné.

- Le port du harnais est obligatoire selon affichage.

- Le chauffeur doit actionner le coupe-circuit de son véhicule à la demande de l'opérateur désigné pour le dépotage.

- Il est formellement interdit de mettre une citerne en pression avec l'air comprimé usine.

- Pour le fuel lourd, lorsque le dépotage se termine en l'absence de l'opérateur dépotage, le chauffeur doit :
 - ✓ Arrêter sa pompe et fermer la vanne de sa citerne.
 - ✓ Fermer et cadenasser la vanne de refoulement.
 - ✓ Débrancher le flexible de dépotage en l'égouttant dans un seau et verser le contenu dans le bac de rétention.

ANNEXE 2

CONSIGNES SPECIFIQUES AUX SERVICES :

PRESSE-PÂTE, MACHINES A PAPIER ET MAINTENANCE

Papier, pâte, matières d'emballage, habillages, presses, pièces mécaniques...

Ces consignes spécifiques complètent les consignes générales.

- Le chauffeur, avec des vêtements de travail appropriés, doit porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) suivants :
 - Chaussures de sécurité
 - Casque
 - Lunettes de sécurité
- Arrêter systématiquement le moteur du véhicule lors des opérations de chargement /déchargement.
- Pour tout chargement à quai, caler le véhicule avant le chargement ou le déchargement.
- Lors des chargements ou déchargements les chauffeurs ne doivent en aucun cas se trouver dans la zone de manœuvre des chariots élévateurs, grues, ponts roulants ou autres appareils de levage. Une zone d'attente leur sera indiquée.
- Le chauffeur est responsable du chargement, il doit indiquer la répartition des charges au responsable désigné pour l'opération de chargement.

ANNEXE 3

CONSIGNES SPECIFIQUES AU SERVICE BOIS

Ces consignes spécifiques complètent les consignes générales.

Le chauffeur, avec des vêtements de travail appropriés, doit porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) suivants :

- Chaussures de sécurité
- Casque
- Lunettes de sécurité
- Gilet fluo (ou vêtement à haute visibilité équivalent)

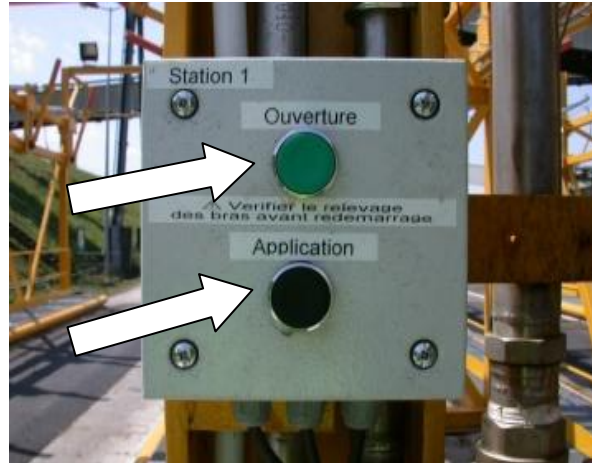
Livraison des rondins de bois

- Les ranchers doivent résister aux charges transportées et être en parfait état.
- La hauteur du chargement ne doit pas dépasser la hauteur des ranchers.
- Les sangles seront retirées uniquement sur la station de dessangle.



Il procède selon le mode opératoire affiché suivant :

- 1) Positionner le camion à proximité du marquage au sol. (faire en sorte que le premier bras soit bien positionné au milieu de la 1^{ère} pile).**



- 2) **Pour fermer les barrières et baisser les bras, vérifier l'absence de personnes au niveau des barrières d'entrée et des sorties, vérifier s'il n'y a pas de risque de détériorer du matériel embarqué puis fermer par action maintenue sur le bouton poussoir « Application ».**
- 3) **Vérifier visuellement que les bras d'appui sont appliqués sur les rondins dépassant les ranchers.**
- 4) **Dessangler la totalité du camion en restant vigilant au cas où des rondins seraient non maintenus par les bras.**
- 5) **Pour ouvrir les barrières et relever les bras, vérifier l'absence de personnes au niveau des barrières, effectuer une action maintenue sur le bouton « Ouverture » du coffret.**

En cas de problème appelez le n° 4774 ou 4748, téléphone disponible entre les deux stations.

Il est formellement interdit de monter sur le chargement pendant tout le temps de l'opération de dessangle à cause du risque d'écrasement par les bras d'appui.

- Lors du déchargement des camions de rondins, le chauffeur se tiendra, par rapport au camion, du côté opposé à l'engin de déchargement à une distance d'au moins 5 mètres. Il guidera l'opérateur lors de la manœuvre.
- Le chauffeur ne devra pas monter sur le plateau avant le déchargement complet de la livraison.
- Le chauffeur doit balayer son matériel de transport à l'emplacement prévu dans l'enceinte de l'usine.
- En cas de fuite de gasoil ou d'huile, le chauffeur du véhicule préviendra immédiatement le personnel du parc à bois.

ANNEXE 3 (suite)

Livraison de plaquettes et d'écorces

- Le passage par la station de débâchage (mise à disposition avant l'entrée des fosses) est obligatoire, si le véhicule n'est pas équipé d'un système de bâchage débâchage manœuvrable depuis le sol.
- Les bennes doivent être équipées de telle façon qu'aucune pièce ne puisse tomber lors du déchargement.
- Pour la livraison de plaquettes, arrêter et caler le véhicule avant toute opération de chargement ou de déchargement
- Pour la livraison de plaquettes, le chauffeur devra régler la vitesse d'écoulement des plaquettes pour permettre l'échantillonnage et éviter le blocage des systèmes à vis.
- Les déchargements des bennes et conteneurs se feront selon les indications du personnel du service Bois ou du CBB. Le chauffeur se conformera aux consignes d'affectation aux fosses et aux mécanismes et automatismes de celles-ci.
- Le chauffeur doit balayer son matériel de transport à l'emplacement prévu dans l'enceinte de l'usine.
- En cas de fuite de gasoil ou d'huile, le chauffeur du véhicule préviendra immédiatement le personnel du parc à bois.